

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

-----  
MINISTERE DE L'INFORMATION  
ET DES  
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS  
-----

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINIS-  
TRATIVES ET FINANCIERES  
-----

SERVICE DU PERSONNEL

DECRET N° 83/045 du 22/01/1983  
/MININFO/PT/DIAF/SP  
portant titularisation et nomination de certains  
fonctionnaires stagiaires des cadres de la caté-  
gorie „, hiérarchie I des Services de l'Informa-  
tion.

V I S A S :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/u la Constitution du 6 Juillet 1979;

(/u la Loi n°25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de  
l'article 47 de la Constitution du 6 Juillet 1979;

(/u la Loi n°15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des  
fonctionnaires de la République Populaire du Congo;

D.F.P.

(/u l'arrêté n°2007/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la  
solde des fonctionnaires;

(/u le Décret n°62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémun-  
érations des fonctionnaires;

(/u le Décret n°62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories  
et hiérarchies des cadres créées par la Loi n°15/62 du 3 Février 1962 portant  
Statut Général des Fonctionnaires;

(/u le Décret n°62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination  
et à la révocation des fonctionnaires;

D.B.

(/u le Décret n°63/81 du 26 Mars 1963 fixant les conditions dans  
lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les  
fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8

(/u le Décret n°65/170/FP du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement  
des fonctionnaires;

(/u le Décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant  
les dispositions du Décret n°62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelon-  
nements indiciaires des fonctionnaires;

D.C.F.

(/u le Décret n°75/338 du 19 Juillet 1975 fixant le Statut Commun  
des cadres des catégories A, B, C et D des Services de l'Information;

(/u le Décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le Décret n°80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des  
Membres du Conseil des Ministres;

(/u le Rectificatif n°01-016 du 26 Janvier 1981 au Décret n°80/644  
du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

(/u le Décret n°01-017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim des  
Membres du Gouvernement;

(/u les Procès-Verbaux de la Commission Administrative Paritaire  
d'avancement réunis à BRAZZAVILLE le 17 Septembre 1982 ;

D E C R E T E

..../...

ARTICLE 1ER.- Les fonctionnaires stagiaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services de l'Information dont les noms suivent sont titularisés et nommés comme suit :

CATEGORIE A, HIERARCHIE I

ADMINISTRATEURS

Au 1er échelon, indice 830

Mr. - IDOVI François p/c du 1er Octobre 1982

RTC

Mlle- KOUMBA Josephine p/c du 16 Mars 1982

DG/TOURISME

I N G E N I E U R S

Au 1er échelon, indice 830

MM.- BEMBA Gaspard p/c du 6 Août 1982

DEP

MsLALANDA Jonas p/c du 22 Décembre 1982

RTC

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui prendra effet ~~tant~~ du point de vue la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

BRAZZAVILLE, le 22 Janvier 1983

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Information  
et des Postes et Télécommunications

~~Commandant Florent NTSIBA.-~~

~~Colonel Louis SYLVAIN-GOMA~~

~~Le Ministre des Finances~~

~~Itihi Ossetoumba LEKOUNZOU~~

Le Ministre du Travail et  
de la Prévoyance Sociale

~~bernard COMBO MATSIONA~~

AMPLIATIONS:

JURPC.....	
MININFO/PT.....	6
DGTFP.....	12
DFP.....	12
DAAF/MININFO/PT..	12
RTC.....	12
DOSSIERS.....	13
SGCM/BC.....	3
ARCHIVES.....	4
INTERESSES.....	4